

**Maître Stéphane AUTARD**  
**Avocat au Barreau de Marseille**  
61, rue Saint-Jacques - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.37.62.29

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier dénommé CORDERIE ROBERT  
sis à MARSEILLE (13007), 112, bd de la Corderie,  
cadastré quartier Saint-Victor, section 835A n° 194  
pour une contenance de 8 ares 8 centiares,

### **Sur les lots :**

#### **Lot n° 85 : APPARTEMENT DE TYPE 3**

au 4ème étage gauche dans le bâtiment A

#### **Lot n° 39 : UNE CAVE**

au 1er sous-sol du bâtiment A portant le n° 7

**MISE A PRIX : 20.000 EUROS**  
**(vingt mille euros)**

**Visites le mardi 5 décembre 2017 de 11 h à 12 h**

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU  
**JEUDI 14 DECEMBRE 2017 à 9 H 30 du matin**  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal de Grande Instance de Marseille,**  
Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

### **DESIGNATION :**

Dans un ensemble immobilier dénommé Corderie Robert sis à MARSEILLE (13007), 112, bd de la Corderie, cadastré quartier Saint-Victor, section 835A n° 194 pour une contenance de 8 ares 8 centiares,

### **Sur les lots :**

**Lot n° 85 :** Appartement de type 3, au 4ème étage gauche dans le bâtiment A et les 168/10.000èmes indivis des parties communes générales de l'immeuble.

**Lot n° 39 :** Cave au 1er sous-sol du

bâtiment A portant le n° 7 pour 5/10.000èmes indivis des parties communes générales de l'immeuble.

Les biens sont loués aux époux MOHAMMEDI qui indiquent payer environ 800 euros par mois.

Le syndic de la copropriété est la société IMMO DE FRANCE PROVENCE dont le siège social est 180/182, avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.

**La vente est poursuivie à LA REQUETE DU :**  
**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE CORDERIE ROBERT**, 112, bd de la Corderie, 13007 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice le Société IMMO DE FRANCE, SAS dont le siège social est à MARSEILLE (13008), 180-182, avenue du Prado, RCS Marseille n° 528 359 474 pris en la personne de son gérant en exercice.

En vertu d'un jugement du 12 septembre 2017 du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille signifié à partie le 19 septembre 2017.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de

l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de Marseille muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros (caution bancaire irrévocable, le consulter), établi à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements**, s'adresser au Cabinet de Maître Stéphane AUTARD, avocat, 61, rue Saint-Jacques, 13006 MARSEILLE

**(Site internet :**

**<http://www.stephane-autard-avocat.fr>**)

- Tél. : 04.91.37.62.29,

Ou consulter le cahier des conditions de la vente au Tribunal de Grande Instance de Marseille, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Fait et rédigé à Marseille, le 31 octobre 2017

**Maître Stéphane AUTARD**  
**Avocat**